

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] RÉALISATION D'UNE AIRE DE GRAND PASSAGE DES GENS DU VOYAGE

Date :Tue, 05 Mar 2024 10:08:33 +0100

De :pref17@hebergement2.interieur-gouv.fr

Répondre à :marylinejojo@yahoo.fr

Pour :prefecture@charente-maritime.gouv.fr

L'information suivante a été collectée le 05/03/2024 10:08:

Vous êtes: Un particulier

Nom: BOISSON

Prénom: Maryline

Date de naissance:

Adresse électronique: marylinejojo@yahoo.fr

Adresse postale:

Code postal: 17220

Ville: LA JARNE

Téléphone:

Sujet: RÉALISATION D'UNE AIRE DE GRAND PASSAGE DES GENS DU VOYAGE

Destinataire: Préfecture - Relations avec les collectivités territoriales

Message: Madame, Monsieur, Je m'oppose à ce projet pour plusieurs raisons: Hygiène et environnement:plusieurs centaines de personnes faisant leurs besoins plusieurs semaines durant, chaque année sur le même site en tête de bassin versant vers les marais de LA JARNE-AYTRÉ, cela va provoquer des problèmes environnementaux pour la nappe phréatique, les marais et + en aval, la plage d'AYTRÉ. Est-ce aux habitants de l'agglomération de LA ROCHELLE de payer des structures de vacances + d'1 million d'€ pour permettre à des gens sans aucun rapport avec notre collectivité de venir y passer, à tour de rôle, quelques semaines quasi GRATUITEMENT ? Cordialement. Maryline BOISSON